

page 6  
**Le Théâtre  
n'attire pas  
les foules !**

page 6  
**PDU :  
à vous de juger**

page 12  
**Visiter Air  
Liquide  
en voisin**

page 16  
**Ca sent l'sapin...  
d'Noël**

page 16  
**La mamie  
des Sassenageois**

**DOSSIER**

G  
F  
E  
D  
C  
B  
A



**L'ÉNERGIE  
EN LIGNE DE MIRE**



# Les images...

## Noël en partage

Le 13 décembre, deux cent cinquante seniors étaient attablés au gymnase des Pies pour le traditionnel repas de Noël offert par la Ville. Les autres — environ neuf cents — avaient fait le choix du colis, reçu la semaine précédente et tout autant apprécié.

Ce 13 décembre était donc un jour de fête. Au programme, un fin repas de circonstance accompagné en musique et prolongé par un après-midi de fête. Au fil du déjeuner, les convives avaient d'ailleurs tout loisir de se dégourdir les jambes sur un air entraînant de musette ou de cha-cha-cha. Et tout le monde y est ainsi allé de son petit pas de danse, digestif et divertissant !

L'émotion était également au menu de ce repas avec la remise de la médaille de la Ville à Nathalie Rubbo, présidente de l'UNRPA, et la participation de la chorale des enfants des écoles du Hameau du Château et des Côtes. Un grand moment de partage.

«Y'a plus d'saisons !», disent les anciens. Et s'il est une année qui leur donne particulièrement raison, c'est bien 2006 : une arrivée tardive de l'hiver, des températures douces...

L'avantage de la situation ? La facture de chauffage, qui devrait être allégée d'autant... A moins que les mois à venir ne nous réservent des surprises qui seront, pour le coup, bien de saison ! Les économies d'énergie, parlons-en justement. Ce numéro leur consacre les trois pages de son dossier, des aménagements réalisés dans les bâtiments publics aux gestes à effectuer quotidiennement pour contribuer à la préservation de l'environnement.

Egalement au sommaire, page 6, le chantier de reconstruction du Théâtre en Rond et l'enquête publique sur le projet de plan de déplacements urbains de l'agglomération grenobloise pour 2006-2012.

Et pour débiter l'année en nouveautés, découvrez la programmation culturelle «Côté Château», au centre de ce numéro, tandis que la page 16 vous dévoile plus précisément comment «faire la fête» aux sapins de Noël, samedi 13 janvier au parc de l'Ovalie, et vous annonce par ailleurs, en avant-première, l'élection de la mamie de l'année, prévue le 3 mars. Pour vous laisser le temps de préparer l'événement...

Autre date à ne pas manquer, et donc à noter dès à présent, le 2 mars, et la journée portes ouvertes d'Air Liquide, réservée aux Sassenageois, pour «Visiter Air Liquide en voisin».

De son côté, la page 3 vous présente Thomas Barral et Julien Rebut, deux jeunes Sassenageois qui finissent toujours les rallyes «en tête à deux», tandis que la page 13 vous fait découvrir ceux qui font l'actualité économique du moment.

Enfin, à l'heure de la remise des prix du concours de dessins sur la sécurité routière organisé en octobre à l'adresse des 6-12 ans, la page 13 salue la mobilisation des enfants, et vous invite à le faire aussi !

Excellente année à tous,

La rédaction



# Sassenage

Sassenage en Pages n° 112  
janvier 2007  
Journal municipal d'informations  
édité par le service communication  
de la ville de Sassenage.  
Hôtel de ville  
1, place de la Libération  
BP 31 - 38360 Sassenage  
Tél : 0 810 038 360\*

Directeur de la publication :  
Christian Coigné

Rédactrice en chef :  
Géraldine Ferronato-Sgarra

Conception :  
New Deal

Rédaction :  
Géraldine Ferronato-Sgarra, Nathalie  
Monnet

Photos :  
Service communication, Michelle  
Petrizelli

Mise en page, infographie :  
Duilio Cusani, Géraldine Ferronato-  
Sgarra, Nathalie Monnet, Michelle  
Petrizelli

Impression : Imprimerie des Deux-Ponts  
Imprimé sur papier recyclé

Distribution : Mairie de Sassenage

Tirage : 5 000 exemplaires  
Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070

## Mention «spéciales» !

**Plus jeunes, Thomas Barral et Julien Rebut effectuaient en scooter la reconnaissance des rallyes régionaux. Depuis, ces deux Sassenageois de 22 ans ont fait leur petit bonhomme de chemin et sont aujourd'hui pilote et copilote officiels chez Renault sport en championnat de France des rallyes asphalté. Parcours de deux ans du (co) pilotage...**

Thomas Barral et Julien Rebut se connaissent depuis qu'ils ont dix ans, réunis autour d'une même passion pour le sport et la compétition au sein du club de natation de Sassenage.

S'ils nagent toujours, «*mais juste en interclubs, plus en individuels*», ils ont cependant trouvé leur voie ailleurs, non plus dans les lignes d'eau mais sur l'asphalte, au

départ de trépidants rallyes automobiles.

Le rallye ? Une histoire de famille dans laquelle Thomas a entraîné son ami Julien. Car avant qu'ils fassent équipe, Thomas comme pilote, Julien comme co-pilote, Thomas avait «*déjà quelques kilomètres au compteur*» ! Pendant trois ans en effet, il a été le copilote de son père, garagiste de son état et lui aussi passionné de sport mécanique.

### Passage de volant

Mais en 2003, après avoir fait ses armes avec papa, Thomas décide de prendre le volant à son tour. Et Julien s'est imposé tout naturellement comme son copilote. «*Je suivais déjà Thomas sur les rallyes, alors quand l'occasion s'est présentée, j'ai foncé !*», explique Julien. Et chacun a parfaitement trouvé sa place, sans jamais vouloir celle de l'autre. «*Je ne me sens pas de conduire vite*», avoue Julien, qui se plaît parfaitement dans son rôle, tandis que Thomas aime «*l'attaque et la bagarre avec les autres concurrents*». Un parfait équilibre basé également sur la confiance mutuelle. Il en faut !

### Vitesse supérieure

Depuis octobre 2003, l'équipage Barral-Rebut a ainsi toujours terminé les rallyes au départ desquels il s'engageait, et sans jamais la moindre casse. Une précision qui mérite d'être faite, non seulement pour saluer «*la bonne conduite*» de Thomas et Julien, mais également pour rassurer les parents. «*Le rallye n'est pas si dangereux que ça !*»

Après avoir terminé 5<sup>èmes</sup> de la Clio Cup rally 2005, les deux compères se sont même payé le luxe de la gagner cette



saison. Sept courses, sept podiums : quatre premières places, deux secondes, et une troisième. La Clio Cup étant présentée comme le passage obligé pour tous les jeunes qui veulent percer, cette victoire représente donc pour Thomas et Julien une formidable opportunité de tracer la route vers les sommets, notamment par les portes qu'elle leur ouvre.

La saison prochaine, ils seront effectivement pilote et copilote officiels de l'équipe d'usine Renault sport en championnat de France des rallyes asphalté. Un sacré changement de statut — ils sont désormais sportifs de haut niveau, en plus d'être étudiants ! —, une nouvelle voiture, la Clio R3 (230 cv), et une assistance pro.

«*C'est un nouveau cap. Mais nous n'oublions pas tous ceux qui ont cru en nous*

*et qui nous ont toujours encouragés, suivis, aidés (familles, amis, partenaires...). D'ailleurs, nous tenons à les remercier tous.*»

La saison 2007 ? Thomas et Julien l'aborderont comme la précédente, sereinement, «*en prenant les rallyes les uns après les autres*».

Rendez-vous à Charbonnières en avril pour le début du championnat, ou encore au «*Monte-Carl*» pour l'ouverture du championnat du monde des rallyes, dans le sillage des Loeb, Grönholm et autre Solberg.

Leurs objectifs ? Faire une bonne saison et éventuellement prendre la température du championnat de France de rallyes terre...

Pour aider à ce que ce rêve de terre se réalise, tout partenaire financier est évidemment le bienvenu. Contact : barral-t@wanadoo.fr.



# IMAGES de décembre

Sassenage en Pages n° 112 janvier 2007



Téléthon, les 8 et 9 décembre



Marché de Noël, 10 décembre



Noël dans les structures petite enfance, 13 décembre



Noël dans les structures petite enfance, 13 décembre



Anniversaires au Club temps libre, 14 décembre



Calendrier de l'Avent, avec la batucada, 19 décembre



Arbre de Noël des écoles, 12 décembre



La doyenne des Sassenageois a 102 ans, 12 décembre



Heure du conte de Noël, 13 décembre



Tournoi scolaire de waterpolo, 14 décembre



Noël au service enfance, 20 décembre



Concert de l'école de musique à la médiathèque, 20 décembre

## Le Théâtre n'attire pas les foules !

*Une réunion publique était organisée lundi 18 décembre à l'adresse des riverains du Théâtre en Rond pour les associer au chantier de reconstruction et les informer des travaux prévus sur la fin d'année.*

*Sauf que lesdits riverains n'étaient que trois...*

Le public n'était pas au rendez-vous, c'est le moins que l'on puisse dire concernant la réunion d'information du 18 décembre relative à la reconstruction du Théâtre en Rond. En effet, avec trois riverains, l'assistance était plus que clairsemée !

Mais pas de quoi perturber la réunion pour autant.

L'architecte et tous les techniciens chargés du dossier étaient présents autour du maire, Christian Coigné, et de son adjoint aux grands travaux, Robert Sadion, pour présenter les étapes de ce chantier fraîchement commencé.

Programmée le 20 décembre, la livraison de la grue, élément-clé s'il en est, était

au centre des discussions: fermeture de la rue François Gérin pour accéder au site, déviation de la circulation, organisation de cet arrivage pour perturber le moins possible la vie du quartier et la circulation dans le secteur... Egalement abordés, la sécurité autour de la grue, la neutralisation de places de stationnement pour le bon déroulement des travaux, ou encore le parcours des camions et autres convois exceptionnels liés au chantier, et tout particulièrement les grandes manœuvres prévues en avril pour l'arrivage de la poutre de charpente.

Un large tour d'horizon faiblement partagé, dommage...



### Dans les grandes lignes...

Gros œuvre jusqu'en avril et charpente dans la foulée pour être hors d'eau pour l'été 2007 et entamer ainsi les aménagements intérieurs courant juillet.



Livraison de la grue le 20 décembre

## PDU : à vous de juger

*Dans le cadre de la procédure d'élaboration du plan de déplacements urbains de l'agglomération grenobloise pour la période 2006-2012, une enquête publique se déroulera du 8 janvier au 16 février. Les déplacements étant une préoccupation majeure des Sassenageois, chacun aura tout loisir de s'exprimer sur le sujet...*

Dans son numéro de novembre dernier, Sassenage en Pages<sup>(1)</sup> consacrait les trois pages de son dossier aux déplacements et s'attardait sur les espoirs déçus du

maire quant aux projets attendus de longue date pour la commune : ouverture du pont-barrage, réalisation de la voie de contournement et du parc-relais en descente du

Vercors, et prolongement du tramway.

Sur la base des échéances avancées dans le projet de plan de déplacements urbains de l'agglomération grenobloise pour 2006/2012, le conseil municipal s'était d'ailleurs prononcé contre ledit projet lors de sa séance du 29 septembre dernier.

### Aux Sassenageois de s'exprimer

Après les élus, le temps est venu pour les Sassenageois, et plus globalement pour les habitants de l'agglomération, de s'exprimer sur le sujet.

L'enquête publique programmée du 8 janvier au 16 février, et la permanence du commissaire-enquêteur organisée en mairie mardi 23 janvier de 14h à 17h sont justement prévues pour ça !

(1) Lire, dans Sassenage en pages n°110 - novembre 2006, le dossier «Déplacements : le bout du tunnel s'éloigne».

Retrouvez le projet de PDU sur le site de la Ville : [www.sassenage.fr](http://www.sassenage.fr).

■ Enquête publique sur le projet de PDU 2006-2012, du 8 janvier au 16 février, dossier consultable en mairie, composé du projet de PDU et de ses trois annexes, «Rapport environnemental», «Sur l'accessibilité», «Synthèse des plans locaux de déplacements» adoptés par le SMTIC le 10 juillet 2006, ainsi que de l'annexe 4 (textes régissant l'enquête publique et avis des collectivités publiques et autres partenaires).

Permanence du commissaire-enquêteur mardi 23 janvier, 1<sup>er</sup> étage de la mairie, de 14h à 17h.

# DOSSIER

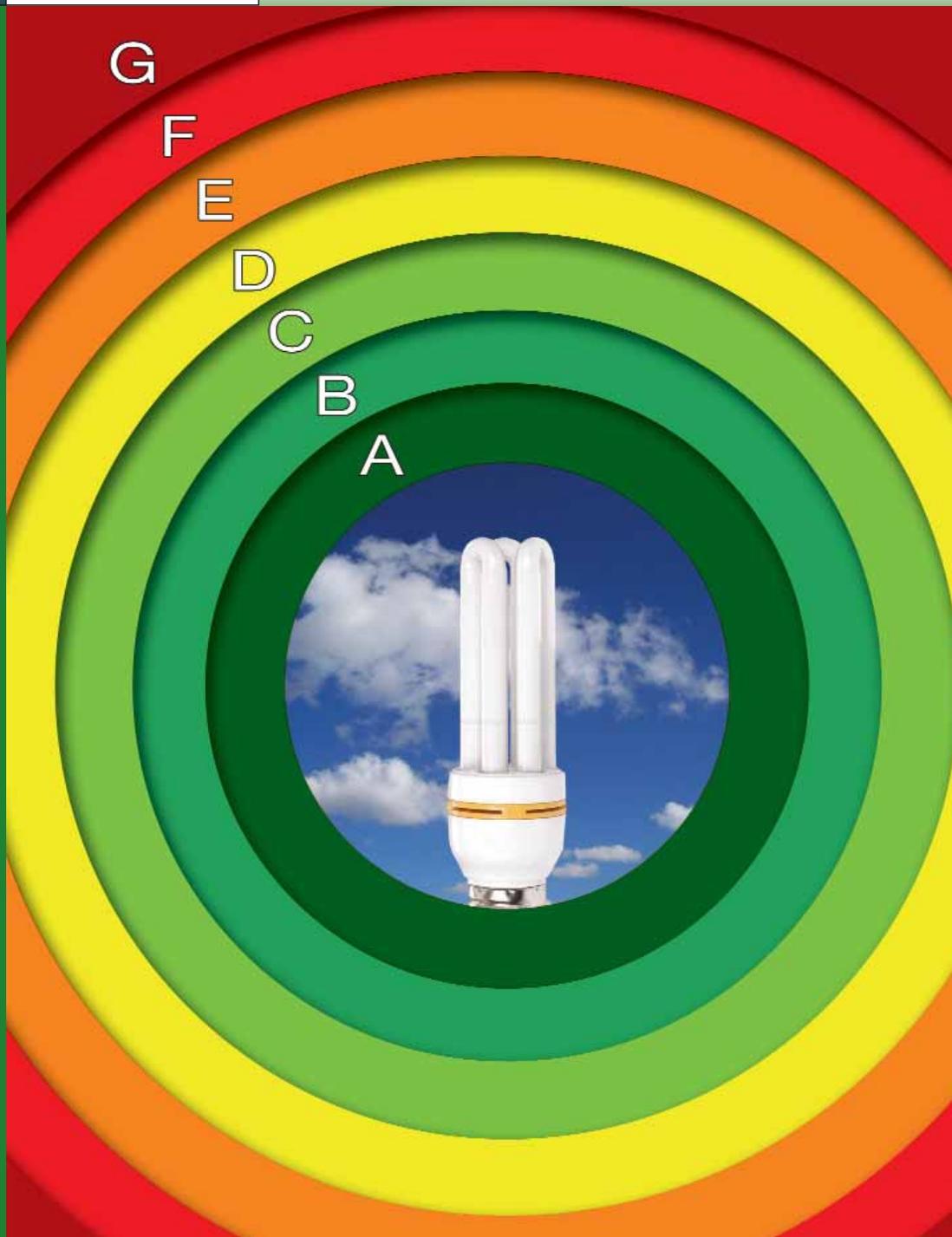
Sassenage en Pages n° 112 janvier 2007

*Gaz à effet de serre,  
changements  
climatiques...*

*Préserver notre  
environnement est  
aujourd'hui une  
nécessité impérieuse  
que nul n'ignore.  
C'est pourquoi la  
Ville de Sassenage  
en a fait sa priorité  
pour l'année 2007.*

*Effet de mode ? C'est  
oublier le programme  
d'économies d'énergie  
mis en place  
dès 2005.*

*Bilan des mesures  
prises par la  
collectivité et rappel  
des «bons tuyaux»  
pour consommer  
moins.*



## L'énergie en ligne de mire

Cela fait maintenant près de quinze ans que les problèmes liés aux émissions de gaz à effet de serre sont soulevés au niveau international.

De nombreux pays, dont la France, se sont ainsi fixés pour objectif de stabiliser lesdites émissions, un engagement relayé ensuite par les collectivités territoriales. Sur l'agglomération grenobloise, La Métro mettait en place un plan climat local,

signé le 30 mai 2005 par vingt-quatre communes, le syndicat mixte des transports en commun, le conseil général, mais aussi des bailleurs sociaux, des fournisseurs d'énergie et d'autres acteurs.

Cette charte fixe trois objectifs principaux : stabiliser les émissions de gaz à effet de serre afin de lutter contre le réchauffement climatique, stabiliser les consommations éner-

gétiques d'électricité et de ressources fossiles, et augmenter la part des énergies renouvelables sur le territoire de l'agglomération.

La Ville de Sassenage, signataire de ce plan climat local, avait pris les devants puisqu'elle entamait des travaux pour l'économie d'énergie dès 2005. Un premier bilan pour l'hiver 2005/2006 a été dressé, édifiant...

## A grands coûts d'économie

*Cela fait maintenant un an et demi que la Ville a engagé de gros travaux dans les équipements communaux afin d'en améliorer les capacités énergétiques. Un investissement qui avoisine les 440 000 euros et qui en vaut visiblement la peine...*

Le bilan énergétique établi en 2004 par le bureau d'études TEB faisait ressortir un certain nombre de carences dans les bâtiments suivants : les groupes scolaires Vercors, des Pies et Hameau du Château, le gymnase des Pies, la piscine, la mairie, les locaux de la police municipale et de l'office de tourisme, ainsi que la halle des sports Jeannie Longo.

### Les écoles et la piscine, les «gros morceaux»

Suite à ce diagnostic, le gymnase des Pies ainsi que le dojo ont fait l'objet de régulations. En outre, un destratificateur (sorte de ventilateur qui pousse la

chaleur vers le bas) a été posé au gymnase.

A l'école Vercors (côté Furon en 2005, et côté Gua en 2006), ce sont d'importants travaux d'isolation par l'extérieur qui ont été entrepris et de nombreuses fenêtres changées. Par ailleurs, les trois groupes scolaires — Vercors, les Pies et le Hameau du Château — ont fait l'objet d'un désembouage (rincage des canalisations et des radiateurs) et d'un équilibrage des installations, permettant ainsi d'avoir une température uniforme dans tout le bâtiment. Des robinets thermostatiques ont également été mis en place et des tés de

réglage changés pour gérer le débit dans les radiateurs.

Enfin, les écoles qui reçoivent des enfants pendant les vacances scolaires — Vercors et les Pies — ont été équipées de ventilateurs convecteurs électriques afin de ne chauffer que les salles occupées.

A la piscine, un groupe de déshumidification de l'air a été mis en place. L'évaporation du bassin est une forte source de chaleur. Cette dernière, après avoir été déshumidifiée, est restituée. Un système au gaz qui permet une importante économie d'énergie.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes...



Pour Philippe Evrard, adjoint délégué à l'environnement, l'eau et l'assainissement, «l'action menée est bien sûr infime à l'échelle planétaire, mais un peu + un peu + un peu finissent par faire beaucoup.» Les travaux ont tout de même permis de réduire de 300 tonnes les rejets de CO<sub>2</sub> sur l'année.

Parmi les futures mesures, «la Campagne Display est aussi un élément important de l'engagement de la commune en matière de lutte contre le gaspillage d'énergie. Cinq bâtiments communaux seront testés afin de connaître leurs performances en consommation d'eau et d'énergie, et en émission de CO<sub>2</sub>.»

Les résultats obtenus seront ensuite affichés sur les bâtiments, selon une classification allant de A (le plus économe) à G, similaire à celle figurant sur les appareils électroménagers. «Le but est d'informer les utilisateurs des équipements pour leur faire prendre conscience des dépenses d'énergie occasionnées. Bien sûr, l'aspect financier compte énormément, mais l'aspect citoyen tient également une grande place. Nous souhaitons tous léguer le meilleur aux générations futures.»

### Bilan des consommations de chauffage dans les bâtiments qui ont fait l'objet de travaux :

	Consommation prévue sans travaux	Consommation effective après travaux	Ecart	Pourcentage
Ecole Vercors-Furon	12 437,50 €	8 802,51 €	- 3 634,99 €	- 41,3 %
Ecole Vercors-Guâ	11 327,13 €	7 158,24 €	- 4 169,49 €	- 58,2 %
Ecole des Pies	28 412,78 €	21 682,36 €	- 6 730,42 €	- 31 %
Ecole du Hameau du Château	12 115,17 €	8 978,80 €	- 3 136,37 €	- 34,9 %
Gymnase des Pies	10 847,19 €	8 904,94 €	- 1 942,25 €	- 21,8 %
Mairie	Gaz : 3 292,53 € Electricité : 7 276,63 €	Gaz : 5 810,53 € Electricité : 0 €	Gaz : + 2 518 € Electricité : - 7 276,63 €	+ 43,3 % - 100 % Passage au tout gaz
Piscine	41 235,92 €	27 257,24 €	- 13 978,68 €	- 51,3 %
Halle des sports Jeannie Longo	15 095,73 €	14 576,21 €	- 519,52 €	- 3,6 %
<b>Total</b>	<b>142 041,17 €</b>	<b>103 170,83 €</b>	<b>- 38 870,34 €</b>	<b>- 37,68 %</b>

# Et vous, que faites-vous pour l'environnement ?

**Saviez-vous que nos comportements quotidiens sont responsables de 50 % des émissions de gaz à effet de serre ? Equipements domestiques, déplacements, chauffage... Nous sommes donc tous concernés. Petit rappel de règles simples à suivre.**

**Un éclairage à moindre coût**  
L'éclairage le moins cher du marché est évidemment la



lumière naturelle ! Aussi, installez vos plan de travail et bureau à proximité d'une fenêtre. Les murs clairs offrent également une meilleure luminosité.

En matière d'ampoules, les halogènes sont affreusement énergivores (pour information, la consommation d'un halogène de 500 watts équivaut à celle de quatre réfrigérateurs de catégorie A+ !). Les ampoules basse consommation sont assurément la solution la plus intéressante. Leur prix d'achat a fortement baissé, elles durent jusqu'à dix fois plus longtemps qu'une ampoule à incandescence et consomment quatre à cinq fois moins d'électricité.

Dernier détail qui vous fera sans doute jeter toutes vos vieilles ampoules : si, sur l'agglomération, chaque foyer remplaçait deux ampoules classiques par des ampoules basse consommation, l'économie annuelle équivaldrait à l'éclairage public de la ville de Grenoble. Ça laisse songeur...

## **Le chauffage, point trop n'en faut**

Un degré de trop dans une pièce et c'est 7 % de consommation supplémentaire. L'idéal serait de maintenir les pièces à vivre à 19-20°, les chambres à 16-17° lorsqu'elles sont peu occupées, et la salle de bain à 22° pour éviter de grelotter à la sortie de la douche !

En matière de gestion de température, le thermostat d'ambiance programmable est une excellente solution puisqu'il vous permet de commander une baisse pendant les heures où vous êtes absent.



## **Pour se rendre d'un point à un autre**

En France, les déplacements en voiture sont responsables de près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre. Si la marche à pied ou le vélo sont les modes de déplacement les plus économiques et les moins polluants, les transports en commun tirent également leur épingle du jeu. Pour exemple, par kilomètre et par personne transportée, un tramway consomme quinze fois moins d'énergie qu'une voiture.

## **Classe A++ pour l'électroménager**

Les appareils de froid (réfrigérateurs et congélateurs) représentent un tiers de la consommation électrique d'un foyer (hors chauffage). C'est dire si consommer moins s'avère utile. A l'achat, l'étiquette énergie vous indique les performances énergétiques de l'appareil. Les A++ remportent la palme de l'économie.

Chez vous, les appareils de froid ne doivent pas avoir chaud. Un réfrigérateur placé dans une pièce à 23° consomme 38 % d'électricité en plus que

dans une pièce à 18°. Veillez également à ce que l'air circule correctement derrière les appareils et ne laissez pas le givre s'accumuler. Une épaisseur de 5 millimètres augmente de 30 % leur consommation.

## **Le DPE, un bilan obligatoire**

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier, le DPE (diagnostic de performance énergétique) est obligatoire pour tous les logements existants mis en vente. Il informe le futur acquéreur des caractéristiques thermiques du logement et se présente sous forme d'étiquette, comparable à celle des appareils électroménagers. Consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre sont classifiées sur une échelle allant de A à G.

A terme, les logements en location, de même que les bâtiments neufs, seront soumis au DPE. Mesure phare du plan climat national, le DPE est à la charge du vendeur ou propriétaire bailleur et sera valable dix ans.

## Questions de **transparence**

Par le maire **Christian Coigné**

“



### Bonne année, grandes résolutions

Je souhaite à tous les Sassenageois et Sassenageoises une bonne et une heureuse année. Au-delà des mots, je désire sincèrement que tout le monde trouve — ou conserve — le bonheur, l'amour et la santé. C'est vrai, ce ne sont que des mots. Mais je vous garantis que c'est aussi ma volonté. Croyez qu'avec mon équipe, toutes nos actions vont vers vous et n'ont pour objectif que de mieux vivre à Sassenage. Alors les mauvaises langues, mes ennemis et ceux qui ne me connaissent pas vraiment — d'ailleurs ce sont souvent les mêmes — et bien ceux-là mêmes vous diront que je fais de l'électoratisme ou de la politique.

*Initiée en juin 2004, cette rubrique est une tribune de libre expression où le maire fait le choix de préciser des dossiers en toute transparence, sur la base d'éléments concrets.*

Ils se trompent encore. D'ailleurs il n'y a pas d'enjeux locaux cette année. La loi a repoussé les élections municipales en mars 2008, donc il y a encore une bonne année de gestion de la commune et je m'y emploierai exclusivement. Je ne serai candidat à aucun autre mandat cette année. Les élections législatives sont bien trop politiques pour moi, et il y a déjà suffisamment de candidats présents.

Mais l'opposition municipale a déjà commencé son travail visant à affaiblir mon image. Souvent avec une mauvaise foi manifeste conduisant pour certains à voter contre ce que pourtant ils approuvaient quand ils étaient aux affaires de la mairie, et pour d'autres, plus mégalomanes, à venir en séance du conseil sans aucun travail préalable sur les dossiers et à critiquer ensuite.

D'ailleurs c'est simple et chacun peut le constater.

Aucune proposition constructive. Seulement des critiques négatives. Aucune volonté de travail en équipe. Quand j'appelle aux actions communes, on m'accuse de ne pas vouloir d'opposition. Mais là n'est pas la question : le seul objectif que nous devons tous poursuivre est de faire progresser Sassenage.

Et bien en cette nouvelle année, ne serait-il pas plus sage et plus efficace que chacun mette ses compétences en commun pour «Encore mieux vivre à Sassenage» ?

*Christian COIGNÉ*

## D'un chantier à l'autre

### Des bordures pour la sécurité des piétons

Des bordures ont été reprises le long de l'avenue de Romans, à la hauteur du supermarché Lidl, de même que rue de la République, entre les numéros 27 et 35.

### Des arbres sont coupés...

Autour du Théâtre en Rond, plusieurs arbres ont dû être abattus afin de permettre l'accès au chantier de reconstruction de l'équipement culturel. Ce sont donc deux bouleaux et un thuya qui ont été coupés. Mais pas d'inquiétude. Ils seront remplacés à l'issue des travaux.



Par ailleurs, un rapport d'étude de l'office national des forêts signale le mauvais état sanitaire de gros arbres sur les berges du Furon et de la petite Saône. Aussi, des abattages et élagages seront réalisés entre le 15 janvier et le 15 février prochain. La première tranche des travaux sera effectuée rive gauche du Furon, de la première passerelle Rollandière à la seconde, puis en rive gauche du Furon et rive droite de la petite Saône, de la passerelle Rollandière à la dernière passerelle, rue du 19 mars 1962.

### ... D'autres sont plantés

Dernièrement, vingt-quatre arbres ont été plantés sur la commune par le service espaces verts. Pour les connaisseurs, il s'agit de six albizia julibrissin (arbre à soie) au square de la Libération, huit crataegus laevigata (aubépine) au parc Notre-Dame, deux lirodindron (tulipier), deux paulownia, deux fagus (hêtre) et un ailanthus (ailanthe) au cimetière de la Falaise, un sorbus (sorbier) chemin de la Rollandière, un paulownia et un albizia rue des Grands Champs.



# Conseil municipal du 13 décembre

## Transfert en cours

Dans le cadre du transfert du centre d'incendie et de secours de Fontaine à Sassenage, des travaux d'aménagement du terrain ont été réalisés courant 2006. Le montant des travaux de viabilisation s'élève à 114 521 euros hors taxe, réparti en fonction de la population respective des communes de Fontaine, Noyarey et Sassenage.

La répartition est la suivante :

- Fontaine : 75 562 euros
- Sassenage : 33 385 euros
- Noyarey : 5 574 euros.

Le versement de la part des communes de Fontaine et Noyarey s'effectuera en une seule fois, après réalisation des travaux.

Lesdites sommes seront sollicitées par la Ville de Sassenage aux deux autres communes.

(Unanimité)

## Nouveaux tarifs pour les animations culturelles

Depuis septembre 2006, une à deux animations culturelles (soirées musicales, humour, théâtre...) sont organisées chaque mois au Château de Sassenage, dans la salle des Etats, spécialement aménagée pour l'occasion.

Il est proposé au conseil municipal de modifier le droit d'entrée et de le fixer à 12 euros en tarif normal et 8 euros pour les moins de 18 ans et les demandeurs d'emploi, sur présentation d'un justificatif. Toutefois, les chèques jeunes, cartes MR'A et cartes bancaires ne pourront être acceptés comme mode de règlement. Ces tarifs s'appliquent dès janvier 2007.

(17 voix pour, 12 abstentions)

## Participation aux frais de scolarité

L'article 23 de la loi du 22 juillet 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, départements, régions et états stipule : «Lorsque les écoles maternelles, les classes enfantines ou les écoles élémentaires publiques d'une commune reçoivent des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre commune, la répartition des dépenses d'entretien et de fonctionnement se fait par accord entre les communes concernées.»

Conformément à cet article, la ville de Fontaine sollicite auprès des communes concernées une participation financière pour les enfants domiciliés à l'extérieur qu'elle accueille dans les classes d'intégration spécialisées.

Au titre de l'année scolaire 2005/2006, trois enfants sassenageois étaient scolarisés à l'école Anatole France de Fontaine. Le montant total de la participation de la commune de Sassenage s'élève à 2804,22 euros.

(Unanimité)

## Crèche : rémunération renégociée

Par délibération du 12 juillet 2005, le forfait de rémunération du maître d'œuvre pour la construction de la crèche était fixé à 206 023,20 euros.

Or, des dysfonctionnements ont été relevés par la Ville de Sassenage, maître d'ouvrage. Le maître d'œuvre, interpellé par les représentants de la commune, reconnaît les désordres occasionnés.

Il a donc été convenu entre les deux parties de ramener le montant du marché à 204 423,88 euros.

Il convient de procéder à cette modification par un avenant. (Unanimité)



## Visiter Air Liquide en voisin

*Vendredi 2 mars, les Sassenageois pourront visiter Air Liquide à l'occasion d'une journée portes ouvertes qui leur est exclusivement réservée.*

*Attention cependant, les places sont limitées.*

*«C'est en 1962 que le groupe Air Liquide décide d'implanter à Sassenage un site dédié à la cryogénie. Cela fait donc 45 ans que notre entité développe le savoir-faire et les compétences d'Air Liquide dans des domaines à fort contenu technologique comme l'aéronautique, le spatial, les basses températures, l'ingénierie des gaz et les nouvelles énergies, rappelle Didier Magnet, Directeur Air Liquide de la Division des Technologies Avancées.*

*Ainsi, c'est en voisin que nous avons souhaité proposer de découvrir nos installations et de «lever le voile» sur nos activités lors d'une journée portes ouvertes que nous organisons en collaboration avec la Ville, et réservée aux seuls habitants de Sassenage. J'espère d'ailleurs qu'ils seront nombreux à nous rendre visite le 2 mars !»*



*Pour le maire, «cette visite et les explications des ingénieurs et techniciens permettront de faire connaissance avec les activités passionnantes d'Air Liquide et de donner notamment la possibilité aux riverains qui le souhaitent d'obtenir des informations sur la zone classée à risque, à l'est du site.*

*D'autre part, le site de Sassenage va être l'objet d'un enjeu important dans les prochains mois, qui pourra nécessiter le soutien de la population et des «politiques» de la région grenobloise. En effet, tout le monde connaît les enjeux liés aux énergies nouvelles. Et bien le site de Sassenage travaille justement au développement de l'une d'elles.*

### Un enjeu capital

*Le moteur à hydrogène n'est plus ni un mythe ni un rêve. Je l'ai vu fonctionner. Le site de Sassenage en est au stade de la production, en pré-série, et pourrait devenir un des centres de compétence européen de l'hydrogène énergie.» Une formidable opportunité pour l'économie du bassin grenoblois, berceau de l'énergie*

*hydraulique et bientôt d'une énergie nouvelle et propre. «Devant de tels enjeux, la concurrence fait rage et elle est impitoyable. C'est pourquoi le soutien total de la population est impératif. Et pour ça, cette population doit justement connaître le site et les hommes de Sassenage.» Des découvertes et des rencontres à faire le 2 mars...*

## La visite, côté pratique

*Cette journée portes ouvertes d'Air Liquide est réservée exclusivement aux Sassenageois. Les départs de visite sont programmés à 8h30, 9h30, 10h30, 14h et 15h, sachant qu'il faut prévoir entre 2h et 2h30 de visite.*

*Les groupes seront constitués de 15 à 20 personnes.*

*Attention donc, le nombre de participants est limité, et les inscriptions sont obligatoires auprès d'Air Liquide : Véronique Rosalia, 04 76 43 60 06.*

*Inscriptions avec formulaire à remplir, et accès au site uniquement sur présentation d'une pièce d'identité (CNI ou passeport).*



## Quand la **tôle** fait forte impression

*Saunier-Plumaz est un nom bien connu des Sassenageois. Entreprise implantée sur la commune depuis 1964, elle est spécialisée dans l'application de peinture industrielle. En novembre dernier, elle donnait naissance à une nouvelle société, Visio Technic, qui a fait de l'impression sur métal son domaine.*

L'entreprise Saunier-Plumaz a été créée en 1956. Huit ans plus tard, elle déménage sur Sassenage et n'en a pas bougé depuis. Prestataire de service

industriel, elle peint des pièces pour le compte, entre autres, de grands noms comme Schneider Electric, Alstom, Portalp ou Décathlon. Il y a trois ans cependant, face à la pression de la délocalisation, son directeur général, Philippe Saunier-Plumaz, décide de diversifier l'offre de l'entreprise.

### Un procédé unique

Rassemblant connaissances et compétences dans les domaines de la peinture et du métal, l'accent est porté sur l'impression de qualité sur supports métalliques. Pari réussi puisque Saunier-Plumaz met au point un procédé qu'elle est aujourd'hui la seule à avoir développé. «*Il ne s'agit pas d'une impression de surface. Elle est faite en profondeur et est donc très résistante,*

*notamment au pliage du métal*», souligne Brigitte Le Fournier, responsable développement. Un point important qui permet de nombreuses applications à cette technique : «*Nous pouvons autant produire des façades d'hypermarchés, qu'habiller un bar ou des radiateurs. Dernièrement, nous avons travaillé avec un photographe qui a utilisé notre procédé pour exposer ses photos, et avons été homologués par les monuments de France pour la signalétique de Carcassonne.*»

Face aux demandes qui affluent, Philippe Saunier-Plumaz décide de créer une nouvelle société, Visio Technic, chargée de développer l'activité. «*Le marché de Saunier est un marché de proximité. Celui de Visio Technic*



*est national, voire international d'ici peu de temps*», précise le directeur général, confiant.

Un challenge que les cinq employés de la nouvelle entreprise ont visiblement à cœur de relever...

■ Visio Technic, 2 rue Champollion. Contact : Brigitte Le Fournier, 04 76 27 52 80.

*Après une saison 2006 perdue, le Philéas Fogg café reprendra du service le 1<sup>er</sup> mai au parc de l'Ovalie. Aux commandes, son fondateur, Christophe Salot, est bien décidé à lui redonner toutes ses lettres de noblesse...*

L'été dernier, un incendie privait les habitués du Philéas Fogg café de leurs quartiers d'été dans le parc de l'Ovalie. Du même coup, il perturbait la saison 2006 de son exploitant. Cependant, en vertu de la convention qui le liait à la mairie<sup>(1)</sup>, ce dernier aurait dû maintenir une activité minimale (mini-golf, restauration dans structure temporaire...). Le non-respect de cette dispo-

## Le retour du Philéas

sition conduisait à la rupture du contrat en bonne et due forme. Restait alors à la Ville à trouver un nouvel exploitant présentant toutes les garanties pour assurer un avenir serein au Philéas Fogg.

Justement, le maire recevait trois candidatures spontanées de reprise ; des dossiers mis en concurrence et étudiés de près par la municipalité, parmi lesquels celui de Christophe Salot, retenu. Par convention signée le 24 novembre dernier, le Sassenageois à l'origine du Philéas Fogg — il le créait en 1997 — reprend donc du service jusqu'à fin 2011.

### Poussé par les Sassenageois

«*Les Sassenageois qui ont*

*connu le Philéas Fogg des débuts me demandaient régulièrement quand j'allais le reprendre en main. Poussé par leurs encouragements et déterminé à ce qu'il redevenne un pôle de qualité, j'ai donc présenté un projet à la mairie, avec remise en route de l'activité mini-golf et petite restauration autour d'un accueil et d'un service de niveau supérieur*, précise le fondateur-repreneur. *L'idée ? En faire un lieu de standing où chacun trouvera sa place, que ce soit pour passer un bon moment entre amis autour d'une pizza ou avoir une pause déjeuner de qualité comme l'exigent les chefs d'entreprise.*»

Ouverture annoncée le 1<sup>er</sup> mai prochain.

(1) La Métro, copropriétaire du parc de l'Ovalie, met à disposition de la commune, sous convention, l'entretien, la gestion et l'animation du parc. A la commune de faire son affaire d'une gestion directe ou déléguée à un professionnel. Elle a fait le choix de la délégation.



## Des dessins dans les clous !

*Organisé en octobre par la préfecture de l'Isère, le concours départemental de dessins-messages sur la sécurité routière a fait des émules auprès des 6-12 ans, dans les écoles de la commune notamment.*

*Parmi les trois lauréates consacrées le 20 décembre à l'espace Henriette Gröll, deux sont d'ailleurs sassenageoises : Margaux Galvez chez les 6-7 ans, et Susie Repellin chez les 8, 9, 10 ans, en lice pour le concours national... A la clé, le visuel de la campagne nationale de sensibilisation pour 2007.*

Mercredi 20 décembre, 19h. Enfants et parents des quatre coins de l'Isère affluent en masse à l'espace Henriette Gröll pour la remise des prix du concours départemental de dessins-messages sur la sécurité routière.

Chaque enfant participant reçoit comme cadeau de bienvenue un sac à dos phosphorescent offert par la préfecture de l'Isère et la Ville de Sassenage. Puis avant d'entrer dans le vif du sujet — le palmarès ! — le maire et le directeur de cabinet du préfet saluent la mobilisation des petits Isérois : 185

enfants de 6 à 12 ans inspirés par la vitesse, la ceinture de sécurité et la conduite en ville, les trois thèmes du concours.

### Des filles inspirées

Et ce sont les filles qui se distinguent !

Les Sassenageoises Margaux Galvez (6 ans) — absente — et Susie Repellin (10 ans), de l'école Vercors, sont consacrées dans les catégories 6-7 ans et 8, 9, 10 ans, tandis que la Nord-Iséroise Estelle Fayolle l'emporte chez les 11-12 ans. Leur récompense ? La sélection de leur dessin



pour le concours national qui se tient en ce début d'année à Paris, mais également une bande dessinée, une casquette, un CD, un poster et un jeu de cartes.

Sur les quarante-cinq candidats récompensés en tout à l'échelle du département, dix-huit sont sassenageois. Une mobilisation et un talent salués, comme la reconnaissance du travail de sensibilisation effectué sur la commune auprès des scolaires.

### La triste réalité de la route

- Au 30 novembre 2006, les routes du département ont fait 80 morts, et 1/4 de ces victimes a moins de 24 ans

- La vitesse est responsable d'un accident sur 4

- Bien qu'obligatoire depuis quarante ans, le port de la ceinture de sécurité à l'avant ne semble pas encore être entré dans les mœurs. En novembre en Isère, 600 verbalisations enregistrées pour ne pas l'avoir bouclée.

- L'alcoolémie est la 2<sup>nd</sup>e cause d'accidents dans le département et à l'échelle nationale.

*Premières impressions à chaud de Susie Repellin et Estelle Fayolle, lauréates respectives des 8, 9, 10 ans et 11-12 ans...*

### Quand les copines s'en mêlent !

Susie a la victoire modeste. A la question de savoir si elle dessine bien, elle ne sait pas trop quoi répondre. Du coup, ses copines prennent les choses en main et vantent à l'unisson ses talents de dessinatrice. «*Mais si, elle*



*dessine bien !*»

Puis toutes trois retournent rapidement à leurs occupations : écouter attentivement les noms des candidats appelés pour être récompensés. Ophélie fait justement partie des élus. Petit bonheur entre amies...

### De surprise en surprise !

«*Comme je ne savais pas que je faisais ce dessin pour un concours, je ne m'attendais pas du tout à ça mais je suis très contente*», précise Estelle, deux secondes après avoir été appelée pour être félicitée.

En effet, c'est au centre aéré

## Filles de tête



qu'elle a participé au concours sans le savoir, dessinant pour le plaisir, ni plus ni moins ! «*En fait c'est en recevant l'invitation pour la remise des prix de ce soir que nous avons appris qu'il s'agissait d'un concours*», souligne sa maman. Une belle surprise qui

valait le déplacement !

Ce 20 décembre en effet, toute la petite famille arrive de Mionnay, dans l'Ain, sans savoir qu'elle repartira finalement avec la palme.

D'autant que repartir dans l'Ain en gagnant un concours départemental en Isère n'a rien d'évident. Encore que...

Le fameux centre aéré qui fait des cachotteries se trouvant à Saint-Maurice l'Exil, la candidature d'Estelle est nord-iséroise. Ceci explique cela.

Espérons que son dessin sur la vitesse saura tirer son épingle du jeu et porter bien haut les couleurs de l'Isère — et de l'Ain ! — à Paris.

## Rock et rap à l'unisson

**C'est l'histoire d'une rencontre entre des hommes, deux styles de musique et deux générations de musiciens. L'histoire croisée de Séverin Batfroi, guitariste et rockeur dans l'âme, et du Collectif Sud-est, fervent défenseur de la culture urbaine.**

Séverin Batfroi est connu pour avoir été élu à la culture entre 1989 et 1995 à Sassenage, et administrateur du Château de Vizille pendant quatorze ans.

«Le fait de pouvoir disposer de mon temps — il est jeune retraité — me permet de me consacrer pleinement à mes projets». Et des projets, il en a ! On y vient...

Car Séverin Batfroi est aussi connu pour être historien-écrivain, ceinture noire de karaté et guitariste depuis les années 60. Et là, on touche justement au but !

Pour l'anecdote, il a fait les premières parties des vedettes de l'époque, notamment les Beatles en 1965.

### Un homme de projets

«Je sors d'un projet jazz de plus de quatre ans, et là je pars dans une autre direction, celle du 50<sup>ème</sup> anniversaire de The Shadows, le mythique groupe de rock britannique.»

«The Shadows for ever», tel est le titre de ce concert qu'il inaugurera le 26 janvier au Château de Sassenage.

«C'est pour moi un retour aux sources, mais ce projet ne vise pas à alimenter la nostalgie mais plutôt à présenter l'intérêt musical majeur de ce groupe dans l'histoire du rock et de la musique en général.» Le 26 janvier, entre les trente morceaux qu'il jouera — des titres sortis entre 1960 et 1964 — Séverin Batfroi

intercalera d'ailleurs quelques mots sur l'histoire du groupe et son apport, l'évolution du matériel...

### Deux musiques, une même passion

Mais quel rapport avec le Collectif Sud-est et la culture urbaine ? Réponse : l'actualité musicale ! Et celle du Collectif est particulièrement riche : sortie prochaine de son album «Interdit d'illusion», pressé à 5000 exemplaires et distribué dans toute la France, et concert au gymnase des Pies le 12 mai, avec une tête d'affiche de la scène rap nationale.

«On a des contacts et des

pistes à creuser, mais c'est trop tôt pour en parler...», expliquent Karim, Foued et Mehdi.

Les activités de leur association ? «Des conférences sur la culture urbaine et des interventions auprès des jeunes (Djing, hip hop, rap, graff...), l'organisation d'événements, l'accompagnement de jeunes artistes... Notre but, c'est de promouvoir la culture urbaine et faire comprendre qu'elle n'est pas une mode mais une culture à part entière, qui exprime les maux de la société. Dans notre album, on parle par exemple de la jeunesse, de la société de consommation, on ironise sur la jet-set et on a un œil critique sur la politique en général.»

S'ils devaient qualifier le Collectif en un mot ? Famille. «Une famille dans laquelle tout le monde se serre les coudes et met la main à la pâte.»

D'ailleurs, l'actualité qui lie

le Collectif sassenageois à Séverin Batfroi rejoint cette notion de solidarité. En effet, le rockeur a prévu de verser aux rappers la totalité du cachet de son concert de fin janvier, pour «aider des jeunes comme j'ai été aidé quand j'avais leur âge.

Je voulais soutenir un projet sassenageois, et c'est par hasard que j'ai appris leur actualité. Je les ai rencontrés pour voir si c'était sérieux. Apparemment c'est le cas ! Et le rap est l'expression d'une jeunesse en révolte comme l'était finalement le rock à mon époque.»

«Bien sûr on est touché par l'aide de la mairie (mise à disposition d'un lieu de répétition et de réunion...), mais le geste de Monsieur Batfroi est vraiment un gros soutien, précieux et d'autant plus appréciable qu'il vient d'un autre courant musical», mais finalement de la même famille, celle des musiciens...



## Ça sent l'sapin... d'Noël

**Samedi 13 janvier à partir de 16h30, vous êtes tous invités à venir «faire la fête» aux sapins de Noël et offrir ainsi à vos résineux une fin chaleureuse... Et de la chaleur, il en sera justement question avec, au programme, un grand feu de joie et des animations qui réchauffent ! Mais avant de faire la fête au coin du feu dans le parc de l'Ovalie, pensez bien à mettre votre sapin de côté...**

Après qu'ils aient brillamment rempli leur mission — décorer, mettre dans l'ambiance et faire rêver — les sapins de Noël se voient souvent reprocher leur perte d'aiguilles, ce qui leur vaut d'ailleurs une fin expéditive les fêtes à peine passées.

Quand les choses sont faites proprement (sac à sapin, déchetterie), passe encore — il faut bien se séparer un jour ! — mais quand les sapins de Noël sont lâchement abandonnés sur le trottoir, alors là...

Ainsi, pour fêter dignement la «fin de service» de tous les sapins de Noël, la

Ville a décidé de leur consacrer un après-midi festif... et chaleureux !

### L'Ovalie au cœur du feu

Un rendez-vous fixé samedi 13 janvier au parc de l'Ovalie, avec un riche programme musical et spectaculaire dès 16h30 : de quoi se réchauffer avec l'harmonie l'Echo des Cuves et la chorale des enfants de l'école de musique Alfred Gaillard, sans oublier le numéro tout feu tout flamme de Jungle fire, cracheur de feu... et jongleur de flammes ! Mais pour que la fête soit totale et parce qu'il n'y a pas de feu sans bois, n'oubliez pas



de venir avec votre sapin, ou plutôt de prendre vos dispositions pour qu'il se jette à tronc perdu dans le grand feu de joie programmé à 18h. Pour ce faire, notez bien qu'une tournée de ramassage des sapins de Noël est prévue vendredi 5 et jeudi 11 janvier. A vous de sortir votre sapin

pour ces dates de passage, et contribuer ainsi à la réussite de l'événement...

■ Faire la fête aux sapins, samedi 13 janvier, parc de l'Ovalie, à partir de 16h30 (animations, feu de joie, vin chaud et chocolat). Tournée de ramassage des sapins de Noël vendredi 5 et jeudi 11 janvier, de 9h à 16h.

## La mamie des Sassenageois

**La veille de la fête des grand-mères, samedi 3 mars donc, la commune organisera l'élection de la mamie de l'année.**

**Ainsi, si vous êtes vous-même mamie sassenageoise ou si vous avez dans votre entourage une mamie à mettre à l'honneur, lisez attentivement ce qui suit...**

La France a sa miss, Sassenage aura bientôt sa mamie de l'année ! Le rendez-vous est fixé au 3 mars, la veille de la fête des grand-mères, pour que le premier week-end du mois soit entièrement dédié aux mamies.

Pourra être candidate à cette élection, toute mamie, quel que soit son âge, qui habite à Sassenage et qui se trouvera un parrain ou une marraine (petit-enfant, ami(e), voisin(e)...) pour l'accompagner le jour de l'élection.

### Ambassadrice 2007

Le 3 mars, la présentation des candidates se déroulera en trois temps : d'abord une séance où les parrains et marraines mettront en avant les valeurs et qualités de «leur» mamie, ensuite un moment-phare où les candidates feront partager l'un de leurs talents (chant, humour, danse ou tout autre domaine leur permettant de tirer leur épingle du jeu !) puis pour chacune le tirage au sort d'une question sur la commune, mais rien de sorcier !

Le jury jugera ainsi non

seulement la personnalité des candidates mais également leur attachement à la commune ; l'idée étant que la gagnante soit symboliquement l'ambassadrice de Sassenage pour 2007.

Vous avez le profil ou connaissez une mamie qui aurait toutes ses chances ? Creusez l'idée !

Plus d'infos très prochainement...

■ En cas d'inscriptions massives, une pré-sélection sera effectuée par le jury, et les résultats seront connus le 3 mars pour la grande finale.

## Sassenage indépendants

### Sassenage n'est pas née en 2001

Historiquement, la qualité de vie à Sassenage a toujours été une priorité :

Sur le plan des infrastructures : halte garderie, médiathèque, piscine, terrains de sports, salles de réunion ...comme beaucoup de villes de l'agglomération.

Sur le plan de la culture : école de musique, école de danse, centre d'initiation théâtrale, beaucoup d'activités riches d'épanouissement, tout cela intégré dans un système associatif fort.

Sur le plan du service public avec la gratuité des transports scolaires, même si le Maire actuel a voulu à une époque le remettre en cause.

Ceci a été construit par des Maires depuis des décennies et ainsi Sassenage est une commune où il fait bon vivre. Ceci existait bien avant 2001, les maires précédents devaient aussi dépenser de l'argent pour l'entretien et les frais de personnel. Ces mêmes Maires n'ignoraient pas non plus que le bénévole d'une association a besoin d'une subvention pour développer le centre d'intérêt de cette dernière. La majorité municipale élue en 2001 veut nous faire croire que les 23% d'augmentation d'impôts sont indispensables pour ces dépenses alors que de tous temps les maires ont dû y faire face, elle affirme maladroitement que nos impôts sont affectés à une gendarmerie qui ne doit rien coûter, une crèche ouverte depuis peu, une EPHAD et une caserne de pompier qui n'existent pas encore.

De qui se moque t'on ?

Alors où passent nos impôts ? Nous ne savons toujours pas : sûrement dans les illuminations de Noël bien pâles par rapport aux autres communes.

Bonne fêtes de fin d'année.

■ Yves Bernard, Isabelle Kestenes-Psila, Jean Pacitto, Aline Pivot, Jean-Luc Pons.



## Parti socialiste et Ensemble pour Sassenage

### A propos de la SEM 360

Nous avons vérifié le rapport annuel 2005 des mandataires de la ville de Sassenage administrateurs de la SEM 360. Ce sont 6 élus de droite dont le Maire. Tous ont signé le rapport.

Le bilan financier comporte 3 erreurs importantes, même si le total général est juste.

Ce ne sont peut-être que des erreurs de copie, mais quand même, on aurait pu vérifier avant de signer.

Les erreurs de comptes semblent être la marque de fabrique de la ville de Sassenage.

On relève en 2005 une somme de 4 717,40 € pour du matériel de bureau informatique ou mobilier. Or, on retrouve exactement la même somme au même poste en 2004. Que s'est-il passé ? A-t-on racheté le même matériel de bureau en 2005 qu'en 2004 ? S'agit-il encore d'une erreur ? C'est étrange !

Dans les comptes de 2005, on ne retrouve aucun poste pour location et charges locatives. Or, la SEM aurait dû payer un loyer à la Mairie pour l'utilisation d'un bureau dans l'Hôtel de ville.

Quelle activité pour la SEM en 2005 ? Il suffit de lire le bilan : le chiffre d'affaire est de 0 € comme en 2004 !

Ce qui est aussi remarquable, c'est le résultat comptable, qui lui ne comporte pas d'erreur chiffrée. Ce résultat est une perte de 132 594,51 €.

L'an dernier, nous avons dit que le déficit 2005 ne serait pas loin de 100 000 €. Le Maire s'était moqué de nous. C'est vrai, nous nous étions trompés, car nous étions bien en dessous de la vérité. Le déficit 2005 n'est pas de 100 000 € mais de 132 594 €.

Les élus du groupe vous présentent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent une très bonne année 2007.

■ Odile Belvèze, Alain Chaplais, Alain Charvier, Chantal Duranton, Nicole Perrin-Duckit.



## Groupe des élu-e-s communistes

### Faire de 2007, une année qui compte

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année, ensemble, demandons à Monsieur le Maire et à sa majorité de droite :

Pour que l'année soit bonne, stoppez la hausse des taux des différentes taxes communales ; rendez les choix des grandes décisions aux sassenageois, bannissez vos méthodes et vos pratiques antérieures sans concertations : château Béranger, Théâtre en Rond, EHPAD, etc.....

Pour que l'année soit bonne, apprêtez-vous à dénoncer le contrat liant Sassenage à la SAUR pour une durée de 20 ans et plutôt que des répétitions de promesses, lancez un plan décennal pour la requalification de l'ensemble de notre réseau d'eau.

Pour que l'année soit bonne, pensez aux associations et faites voter le budget primitif, au plus tard dès janvier, n'interdisez pas les expressions qui peuvent vous irriter, acceptez cette formulation de notre groupe « de gestion à la petite semaine », lorsque pour couvrir les intérêts des emprunts, Sassenage puise dans les dépenses imprévues.

Pour que l'année soit bonne, pensez à ceux qui attendent un toit lorsque vous délivrez les permis de construire, et décidez-vous enfin à réaliser 35% de logements sociaux. La ZAC de l'Argentière n'est pas pour demain, et là encore les concertations sont insuffisantes.

Il n'est pas interdit de rêver, mais une chose est certaine : pour que l'année soit bonne et heureuse : mettons la pression et exigeons ensemble le meilleur pour notre cité.

C'est pourquoi, les élu-e-s communistes vous invitent à être acteurs de vos destinées.

Meilleurs Vœux !

■ Michel Barrionuevo, Mireille Heurtier.



## Union de la majorité municipale

### 2007, année de l'environnement

Certains chantiers se remarquent plus que d'autres : la gendarmerie, l'éhpad, la crèche, le Théâtre en Rond... Pour autant, ceux qui sont moins visibles sont tout aussi importants : en matière de protection de l'environnement et de préservation du cadre de vie notamment, où les investissements sont lourds eux-aussi. Notre équipe sait que l'environnement est l'affaire de tous, et que se soucier de l'avenir des générations futures, c'est se mobiliser aujourd'hui.

Une mobilisation qui s'entend au quotidien, sur le terrain, en valorisant le riche patrimoine naturel de la commune, mais aussi, plus largement, dans le cadre d'actions d'envergure comme par exemple la campagne de sensibilisation aux économies d'énergie et les nombreux travaux engagés dans ce sens dans les bâtiments publics depuis 2005. Sassenage a d'ailleurs une longueur d'avance à l'échelle de l'agglomération...

Lutter contre le gaspillage de l'énergie, sensibiliser les enfants à l'environnement, promouvoir le tri sélectif, réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, rationaliser la distribution de l'eau en ayant une participation active aux différents programmes régionaux et européens... Telles sont les nombreuses directions dans lesquelles s'est engagée notre majorité et qui, avec d'autres actualités « naturellement » importantes pour la ville — avancement du projet Natura 2000, intégration de Sassenage dans le cadre de l'élargissement du périmètre du Parc naturel régional du Vercors — font de cette année 2007 l'année de l'environnement.

Une année de l'environnement pour que chacun contribue à l'amélioration du cadre de vie de l'ensemble des Sassenageois.

Bonne année à tous, ensemble !

■ Georges Cornella, Nelly Dejuly, Christine Durand, Philippe Evrard, Michel Falconnier, Stéphanie Macquet, Amédée Matraire, Jérôme Merle, Corine Michel, Patrick Molinaro, Christine Mosca, Pascale Peysson-Masse, Robert Sadion, Marie-Christine Savoie, Michelle Thevenoud, Janine Vantajour.

## Naissances

30/11/2006	Juliette GALY
03/12/2006	Rudy GOSSE
06/12/2006	Nicolas LESCOT
07/12/2006	Samuel CARELLA
09/12/2006	Coralie SAMMARTINO
11/12/2006	Ayah ARBOUCHE Quentin CARBONE
13/12/2006	Océane BRAYMAND
15/12/2006	Eloi DESMARTIN

## Mariages

09/12/2006	Ludwig MEACH et Gaëlle OHAYON
------------	----------------------------------

## Décès

28/11/2006	Michel GRIDELET
03/12/2006	Octave PEREZ
05/12/2006	Roger GUYON
10/12/2006	Donato GERONIMO
11/12/2006	Werner SCHULTE
15/12/2006	Joseph BORSELLINO

## Pharmacies de garde

### Lundi 8 janvier

Pharmacie Rival  
Chemin du Gua - Sassenage  
☎ 04 76 26 65 72

### Lundi 15 janvier

Pharmacie de l'Argentière  
18 avenue de Romans - Sassenage  
☎ 04 76 27 52 26

### Lundi 22 janvier

Pharmacie des Cuves  
Place Reverdy - Sassenage  
☎ 04 76 27 40 71

### Lundi 29 janvier

Pharmacie de l'Avenue  
40 avenue de Romans - Sassenage  
☎ 04 76 27 09 21

### Lundi 5 février

Pharmacie Rival  
Chemin du Gua - Sassenage  
☎ 04 76 26 65 72

### Lundi 12 février

Pharmacie de l'Argentière  
18 avenue de Romans - Sassenage  
☎ 04 76 27 52 26

**Pharmacies de garde**  
**Tél. : 04 76 63 42 55**

## Du sport à la carte

A partir des vacances d'hiver, mais aussi pour celles de Pâques et la Toussaint, les enfants qui vont au multisports auront le choix entre trois formules : venir soit le matin de 8h à 12h30, soit l'après-midi de 13h30 à 17h45, soit toute la journée de 8h à 17h45. Et pour ceux qui choisiront la dernière formule, il ne faudra pas oublier de leur glisser le repas de midi dans le sac.

## Lutter contre les discriminations

Le Crips (centre régional d'information et de prévention du sida) et le GEPS (groupement d'études et de prévention du suicide) lancent un concours d'idées de courts-métrages. Leur objectif : provoquer une réflexion citoyenne autour de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances.

L'aboutissement sera la production de dix courts-métrages tournés par des réalisateurs et acteurs professionnels, diffusés sur l'ensemble des chaînes de télévision, au cinéma et sur DVD. Des prix seront décernés aux trois cents meilleurs projets désignés par un jury composé de partenaires, de personnalités, de professionnels de la communication et de personnes de la société civile.

Les partenaires sont nombreux : ministères de la santé et des solidarités, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la culture et de la communication, de l'agriculture et de la pêche, de la promotion de l'égalité des chances ainsi que des médias tels que Le Monde, Télérama et France Inter.

Les scénarios traiteront de phénomènes d'exclusion ou de discriminations liées à des différences (origine ethnique, racisme, sexisme, âge, handicap, homophobie...).

Renseignements : [www.contrelesdiscriminations.fr](http://www.contrelesdiscriminations.fr)

## Millésimes 2007

La chambre de métiers et de l'artisanat de Grenoble organise le concours des Millésimes 2007 qui récompense les artisans les plus performants.

Aussi, si vous êtes artisan inscrit au répertoire des métiers de la chambre de métiers, vous pouvez faire acte de candidature pour l'une des dix catégories suivantes : création, reprise, dynastie artisanale, féminin, environnement, dynamique rurale, dynamique urbaine, dynamique du changement, apprentissage et jeune créateur.

Pour participer, il vous suffit de demander un dossier de candidature à la chambre de métiers, puis de le retourner avant le 31 janvier 2007.

Les trophées seront remis aux lauréats lundi 26 mars, lors de la soirée officielle du «Printemps de l'entreprise artisanale».

## Tissus à gogo

L'ensemble lyrique de l'Isère solde ses surplus de tissu. Aussi, pour 3 euros le mètre, vous pourrez acheter des pièces vertes à pois blancs, bleues à pois blancs, blanches à pois bleus, noirs ou verts.

Contacts : 04 76 53 04 60 ou 06 74 94 20 00.

## PETITES ANNONCES GRATUITES

### ■ Emploi

- Dame avec expérience cherche à s'occuper de personnes âgées. Tél, 04 76 49 63 15.

### ■ Divers

- Vds 2 pneus neige, très bon état, dim. 165/65 R 13, montés sur jantes, 70 €. Tél, 04 76 26 79 01.

- Vds tente camping dôme familial en coton 6 places, très bon état. Prix 170 €. Tél, 04 76 27 24 68.

- Vds lit japonais 120 cm omoté song 4 tiroirs noir + 1 futon 120 valeur n. 1490 € cédé 700 €. Tél, 06 09 40 80 62.

## BULLETIN POUR UNE PETITE ANNONCE

Pour voir votre petite annonce publiée (vente ou achat, échange, offre ou demande d'emploi...), vous devez remplir certaines conditions :

- habiter Sassenage, être un particulier
- joindre un justificatif de domicile à votre annonce (loyer, avis d'imposition, quittance EDF, France Telecom...)
- rédiger votre annonces en 100 caractères, espaces compris.

**A défaut de ne pas respecter l'un de ces critères, votre annonce ne sera pas prise en compte.**

Cochez la rubrique de votre choix :

Véhicules     Immobilier     Emploi     Divers

Écrivez en lettres majuscules (une lettre par case) et rédigez lisiblement votre numéro de téléphone.

Retournez votre texte (coupon ou papier libre) avant le 10 du mois précédant la parution, à Service Communication - Rubrique Petites annonces - Hôtel de ville - 1 place de la Libération - 38360 Sassenage.

# Les salles communales ont la cote

**Lors du conseil municipal du 13 décembre dernier, les tarifs de location des salles mises à disposition par la Ville étaient réévalués. L'occasion de faire un petit rappel...**

Vous souhaitez organiser un événement particulier mais il vous manque un lieu adéquat,

élément somme toute essentiel ? Sachez que la commune met à disposition deux salles et un gymnase<sup>(1)</sup> qu'il est possible de louer, selon les cas, en tant qu'association ou particulier.

## Deux salles de moyenne capacité

Qu'il s'agisse de la salle Jacques Prévert — disponible les samedi et dimanche — ou de la Maison des clubs — le samedi uniquement —, la capacité d'accueil maximale est de quatre-vingt dix personnes non-assises. Dans les deux cas, elles sont gracieusement prêtées aux associations sassenageoises et aucune caution n'est demandée.

Les particuliers habitant la commune doivent quant à eux

s'acquitter d'un montant de location s'élevant à 70 euros pour la salle Jacques Prévert, et à 100 euros pour la Maison des clubs. Dans les deux cas, une caution de 200 euros est également demandée.

Les extérieurs à la commune peuvent louer la salle Jacques Prévert, mais il leur en coûtera 200 euros, avec une caution du même montant.

Par ailleurs, dans le cas d'un événement de grande envergure, le gymnase des Pies peut être transformé en salle polyvalente. Là encore, sa location, de même que celle du podium et du matériel des bennes, est gratuite pour les associations sassenageoises. Tout autre demandeur — le gymnase n'est pas loué aux particuliers — se verra réclamer la somme

de 900 euros, ainsi que 1 000 euros de caution, 300 euros pour la location d'un podium, et 200 euros pour le matériel des bennes.

Enfin, ces salles peuvent être prêtées gratuitement à des associations extérieures à Sassenage, dans le cadre d'actions particulières ayant notamment une portée sociale, humanitaire ou caritative.

Seul bémol : le cahier des réservations étant vite rempli, il est vivement conseillé de s'y prendre à l'avance...

(1) La salle Jacques Prévert, rue du Moucherotte, et la Maison des clubs, rue du 8 mai 1945, sont gérées par le centre associatif Saint-Exupéry. Contact : 04 76 26 50 99. Pour le gymnase des Pies, rue des Pies, s'adresser au service des sports, 0 810 038 360\*.

## Mémo

N° Azur 0 810 038 360

PRIX APPEL LOCAL

### ■ Mairie

1, place de la Libération  
BP 31 - 38360 Sassenage  
Tél. : 0 810 038 360  
Fax : 04 76 53 52 17  
Mél : mairie@sassenage.fr  
Site internet : www.sassenage.fr

Ouverte du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Etat civil : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vend. de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Permanence le samedi matin de 8h30 à 11h30.

**Un seul numéro de téléphone pour joindre les services de l'état civil, scolaire, culturel, des sports, enfance-éducation, techniques, urbanisme et CCAS : 0 810 038 360**

### ■ Le Maire en direct

mél : ccoigne@sassenage.fr  
secrétariat du maire, 04 76 27 85 26  
secrétariat des élus, 04 76 27 85 26

### ■ Centre technique municipal

4, rue Pierre de Coubertin  
**Services techniques**  
Ouvert du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.  
Fax : 04 76 26 85 65

### ■ Urbanisme

Ouvert au public le lundi de 8h à

12h et de 13h30 à 18h et du mardi au vendredi de 8h à 12h.

Consultation de documents : accès libre le lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Du mardi au vendredi de 8h à 12h. Sur rendez-vous le reste de la semaine. Fax : 04 76 26 85 65

### ■ Police municipale

Place de la Libération  
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 20h, et les samedis de 8h à 12h.  
Tél. : 04 76 53 01 11  
ou 06 08 99 08 88

### ■ Multi-accueil et RAM

3 rue des Blondes  
Multi-accueil : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h  
Tél. : 04 76 53 83 36  
RAM : 04 76 53 32 90

### ■ Halte-garderie

3, rue de la République  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
Tél. : 04 76 26 49 23

### ■ Ludothèque

1, avenue de Valence  
Tél. : 0 810 038 360

### ■ Service jeunesse

3 rue de la République  
Tél. : 04 76 26 45 84  
PJ, tél. : 04 76 26 18 87  
Mél : pij@sassenage.fr

### ■ Permanences des élus

► **JÉRÔME MERLE,**  
► **PASCAL PEYSSON-MASSE,**  
► **JANINE VAN TAJOUR**  
► **CHRISTINE DURAN D**  
► **AMÉDÉE MATRAIRE**  
► **ROBERT SADION**  
► **MICHELLE THEVEN OUD**  
► **PATRICK MOLIN ARO**  
sur Rdv au 04 76 27 85 26

### ► CONSEILLERS DE L'OPPOSITION :

- PS, PC - 15 bis, av. de Valence  
04 76 27 37 04
- Indépendants - sur Rdv  
04 76 27 85 26

### ■ Permanences pratiques

► **AVOCAT ET NOTAIRE**  
Prochaines permanences : 12/01, 09/02, 09/03, 13/04, 11/05 et 08/06, de 13h30 à 15h30  
en mairie sur rdv au 0 810 038 360

► **MÉDIATEUR-CONCILIATEUR**  
chaque mercredi matin, 9h-11h avec ou sans rdv (0 810 038 360)

► **INFORMATRICE JURIDIQUE ET SOCIALE** chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois, 17h-19h au CCAS sur rendez-vous au 0 810 038 360

### ■ Horaires déchetterie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h. Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h. Fermé dimanches et jours fériés.

### ■ Numéros d'urgence

- Urgences médicales 24h/24, centre anti-poisons : composer le 15
- SOS Médecins : 04 38 70 17 01
- Gendarmerie : 04 76 27 42 17
- Pompiers : composer le 18
- Régie dauphinoise d'assainissement : 04 76 98 24 27
- Dépannage électricité 24h/24 : 0 810 333 338
- Gaz dépannage : 04 76 49 50 51

### ■ Numéros utiles

- Assistantes sociales : 04 76 26 36 18
- Médiathèque : 04 76 85 95 55
- Piscine municipale : 04 76 27 49 83
- École de musique : 04 76 26 63 24
- Centre associatif St-Exupéry : 04 76 26 50 99
- Cyber espace : 04 76 27 85 43
- Centre Evasion : 04 76 26 37 68
- Office de tourisme : 04 76 53 17 17
- ANPE : 04 76 26 59 63
- Assedic : 04 76 60 36 70 ou 0 811 01 01 38
- Déchetterie : 0 800 5000 27
- Maison intercommunale pour l'emploi : 04 76 53 34 10
- Mission locale : 04 76 53 34 10
- Garde d'enfants - Dépann'Familles : 04 76 46 87 27
- Réservation Ami'bus : 04 76 72 50 13
- Urgence animaux 24h/24 : 06 61 84 09 93
- Taxi Sassenage : 04 76 53 17 20

# PRENEZ DATE !

Sassenage en Pages n° 112 janvier 2007

**Samedi 6 janvier**  
**Cérémonie des vœux du judo**  
→ Halle des sports Jeannie Longo de 12h à 20h

**Samedi 6 et dimanche 7 janvier**  
**Tennis de table**  
Critérium fédéral  
→ Gymnase Fleming  
**Samedi de 13h30 à 20h**  
**Dimanche de 8h à 18h**

**Dimanche 7 janvier**  
**Europucier-brocante**  
→ Parking du centre technique municipal de 8h à 17h

**Dimanche 7 janvier**  
**Salon national de la fête des rois**  
→ Gymnase des Pies de 9h à 18h  
Entrée : 2,50 euros

**Dimanche 7 janvier**  
**Judo**  
Tournoi minimes  
→ Halle des sports Jeannie Longo de 8h à 20h

**Dimanche 7 janvier**  
**Galette des rois**  
Par l'UNRPA  
→ Salle Pyramide dès 14h

**Dimanche 7 janvier**  
**Rugby**  
RSI/Grande Synthe Championnat  
→ Stade Paul Vieux-Melchior à 15h

**Du 8 janvier au 16 février**  
**Enquête publique**  
sur le projet de PDU (plan de déplacements urbains)  
Dossier consultable en mairie (détail en page 6)

**Mercredi 10 janvier**  
**L'heure du conte**  
«Contes de sagesses et de malices»  
→ Médiathèque L'Ellipse à 15h30  
Pour les 7 ans et +  
Renseignements : 04 76 85 95 55

**Vendredi 12 janvier**  
**Vœux de la municipalité à la population**  
→ Gymnase des Pies à 19h

**Samedi 13 janvier**  
**La fête aux sapins**  
→ Parc de l'Ovalie à partir de 16h30 (détail en page 16)

**Samedi 13 et dimanche 14 janvier**  
**Basket**  
Championnat  
→ Halle des sports Jeannie Longo  
Samedi de 14h à 19h  
Dimanche de 9h30 à 12h

**Vendredi 19 janvier**  
**Séance de dédicace**  
De l'ouvrage «Au fil des chemins»  
Carnet de voyage de Michel Leclerc  
→ Médiathèque L'Ellipse à 18h

**Dimanche 21 janvier**  
**Saint-Sébastien**  
Par les Archers de l'Ovalie  
→ Gymnase des Pies, la journée

**Mardi 23 janvier**  
**Permanence du commissaire-enquêteur**  
Dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de PDU (plan de déplacements urbains) 2006-2012  
→ Mairie, 1<sup>er</sup> étage de 14h à 17h

**Jeu 25 janvier**  
**Conseil municipal**  
→ Espace Henriette Gröll à 19h

**Du 26 au 28 janvier**  
**Le cabaret des «mots dits»**  
Par la CiTé  
Dans le cadre de Janvier en poésie  
→ Médiathèque L'Ellipse  
**Vendredi 26 et samedi 27 à 20h30**  
**Dimanche 28 à 18h**  
Renseignements : 04 76 85 95 55 (détail ci-contre)

**Vendredi 26 janvier**  
**«The Shadows for ever»**  
Par Séverin Batfroi  
Musique  
→ Château de Sassenage à 20h30  
Réservations : 0 810 038 360\* (détail en page 15 et dans «Côté Château, saison 1 acte 2»)

**Samedi 27 janvier**  
**Vente de costumes**  
Par l'académie de danse Corps et graphie  
→ Centre associatif Saint-Exupéry de 14h à 18h30

**Samedi 27 janvier**  
**Loto du badminton club de Sassenage**  
→ Gymnase des Pies à 19h

**Dimanche 28 janvier**  
**Thé dansant**  
Organisé par De l'art à la lumière  
Entrée gratuite  
→ Maison des clubs à partir de 14h  
Renseignements : 04 76 46 34 96

**Du 31 janvier au 9 février**  
**Exposition de Gilbert Counio**  
Peinture  
→ Espace Henriette Gröll  
Vernissage mardi 30 janvier à 19h

**Vendredi 2 février**  
**Impro presto**  
Humour  
Par la ligue d'improvisation grenobloise  
→ Château de Sassenage à 20h30  
Réservations : 0 810 038 360\* (détail dans «Côté Château, saison 1 acte 2»)

**Samedi 3 et dimanche 4 février**  
**Tennis de table**  
Critérium fédéral  
→ Gymnase Fleming  
Samedi de 13h30 à 20h  
Dimanche de 9h à 18h

**Dimanche 4 février**  
**Repas dansant**  
Organisé par la FNACA  
→ Gymnase des Pies



## Kilomètres d'écriture

Le Sassenageois Michel Leclerc a plus d'une actu dans sa manche !

Dans Sassenage en pages du mois dernier, il avait été choisi au hasard parmi les bénévoles de «Lire et faire lire» pour évoquer le lancement du programme de lecture dans les écoles.

Aujourd'hui, il refait parler de lui avec son livre, «Au fil des chemins», retraçant en textes, photos et illustrations, le tour de France qu'il effectuait à pied en 2005<sup>(1)</sup>. Un ouvrage qu'il présentera à la médiathèque L'Ellipse vendredi 19 janvier à 18h.

Au programme de cette rencontre avec ce Sassenageois «hyperactif», une rétrospective photographique de ses quatre mois et demi de randonnée pédestre, des échanges avec le public autour de cette formidable expérience, et une séance de dédicaces.

(1) Dans Sassenage en pages n°101 – janvier 2006, lire l'article «Randonneur au long cours», en page 3.



## Séance de dédicace de Michel Leclerc

VENDREDI 19 JANVIER À 18H  
MÉDIATHÈQUE L'ELIPSE

## La CiTé en poésie

«Un cabaret 1900, un cabaret hors du temps... Un endroit où l'on cause, où l'on joue. Un endroit où l'on pose l'espace d'un instant sa défroque. Et tout à trac on troc son trac contre un peu de poésie.

Plus de frasques que des actes, des arguties... ou plutôt des mots... des mots importants, des mots innocents, des mots d'un autre temps, des mots de maintenant, un peu de Papouasie.

Et dans ce court instant hors du temps où vous serez assis comme de bons gens rassis, goûtez une à une ces perles de pluie, ces instants de verbiage, ces instants de vertige où d'aucuns s'ils sont sages sans perdre leur babillage finiront et sans qu'on les oblige par connaître leur poésie.»

## Le cabaret des «mots dits»

SPECTACLE DE LA CiTÉ, DANS LE CADRE DE JANVIER EN POÉSIE  
DU 26 AU 28 JANVIER

VENDREDI ET SAMEDI À 20H30, DIMANCHE À 18H  
MÉDIATHÈQUE L'ELIPSE

PLEIN TARIF : 7 €, TARIF RÉDUIT : 4 €

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS : 04 76 85 95 55

## Couleurs du sud

Gilbert Counio expose ses tableaux aux couleurs chatoyantes du 31 janvier au 9 février à l'espace Henriette Gröll.

C'est dans le sud, à Avignon puis à Marseille, qu'il passe ses tendres années. Lorsqu'il vient à Grenoble, il est à la fois médecin, enseignant et artiste amateur éclairé. Retraité depuis 2001, il a enfin le temps de se consacrer à sa passion : l'expression artistique sous forme de tableaux à l'huile qui fleurissent bon le sud.



## Exposition de Gilbert Counio

PEINTURE À L'HUILE  
DU 31 JANVIER AU 9 FÉVRIER  
ESPACE HENRIETTE GRÖLL  
VERNISSAGE MARDI 30 JANVIER À 19H